

**ASSOCIATION LES ELFES**

Siège social : 13 Rue Pierre et Marie Curie  
37100 TOURS

SIRET : 775 341 498 00118

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

Exercice clos le 31 décembre 2012

**C.R.L.C.**

15 - 17, rue Gougeard – 72000 LE MANS – Tél. 02.43.76.14.14 – Fax 02.43.54.28.83 - E-mail : crlc@orange.fr  
Société par actions simplifiée au capital de 37 053 € - SIRET 393 258 819 00019 - APE 6920 Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

Aux Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association LES ELFES tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I – Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.



## **II – Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté notamment sur la correcte affectation des subventions en fonction de leur objet.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III – Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Le Mans, le 13 juin 2013

S.A.S. C.R.L.C.  
Le Commissaire aux Comptes  
Hyacinthe BERGERE



## ANNEXE 4 : BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	2012			2011
	Montant Brut	Amort. et prov.	Montant Net	Montant Net
<b>Actif Immobilisé</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Autres Immobilisations incorporelles	35 717.70	20 554.40	15 163.30	15 719.65
Immobilisations Incorporelles en cours				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains	443 153.20	14 027.03	429 126.17	404 730.97
Constructions	2 516 029.13	1 430 262.73	1 085 766.40	1 078 591.98
Installations techniques, matériel et outillage	224 243.87	93 069.45	131 174.42	95 165.30
Autres Immobilisations Corporelles	2 126 219.39	1 526 080.36	600 139.03	535 777.28
Immobilisations Corporelles en cours	4 186.00		4 186.00	3 318.83
<b>Immobilisations Financières</b>				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	21 808.30		21 808.30	20 000.80
Prêts	50 000.00		50 000.00	50 000.00
Autres Immobilisations financières	5 269.84		5 269.84	1 625.95
<b>TOTAL I</b>	<b>5 426 627.43</b>	<b>3 083 993.97</b>	<b>2 342 633.46</b>	<b>2 204 930.76</b>
<b>Comptes de liaison (1)</b>				
<b>TOTAL II</b>				
<b>Actif circulant</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements	16 041.31		16 041.31	14 884.07
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commande</b>	22 129.00		22 129.00	10 356.01
<b>Créances (2)</b>				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	785 321.11		785 321.11	833 484.59
Autres créances	134 247.86		134 247.86	201 498.08
Valeurs mobilières de placement	2 545 503.18		2 545 503.18	2 453 686.90
Disponibilités	2 522 261.17		2 522 261.17	3 128 715.74
Charges constatées d'avance	13 619.60		13 619.60	11 571.09
<b>TOTAL III</b>	<b>6 039 123.23</b>		<b>6 039 123.23</b>	<b>6 654 196.48</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b> TOTAL IV				
<b>Primes de remboursement des obligations</b> TOTAL V				
<b>Ecart de conversion (actif)</b> TOTAL VI				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>11 465 750.66</b>	<b>3 083 993.97</b>	<b>8 381 756.69</b>	<b>8 859 127.24</b>
(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou ce service, entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.				
(2) Dont à moins d'un an : 6 000 952.92 Dont à plus d'un an :				
(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du code de l'action sociale et des familles.				

## ANNEXE 4 : BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

<b>PASSIF</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	698 816.35	698 816.35
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et legs		
Subvention d'investissement sur biens renouvelables		
<b>Réserves</b>		
Excédents affectés à l'investissement	875 628.17	814 314.68
Réserve de compensation	1 069 658.88	937 348.33
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	589 575.99	589 575.99
Autres réserves		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	1 363 554.00	1 384 149.76
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-482 176.18	-747 317.55
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	554 214.66	1 011 257.31
Dépenses non opposables au tiers financeurs	-62 764.44	-61 172.44
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	9 642.80	-219 621.48
Résultat provisoire de l'exercice (excédent ou déficit)		305 588.70
Résultat provisoire de l'exercice N-1 (excédent ou déficit)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	11 978.26	13 185.16
<b>Provisions réglementées</b>		
Couverture du besoin en fonds de roulement	83 963.31	83 963.31
Amort. dérogatoires & prov. pour renouvellement immobilisations	91 047.84	102 406.87
Réserves des plus-values nettes d'actif	119 217.13	118 016.41
Droit des propriétaires		
<b>TOTAL I</b>	<b>4 922 356.77</b>	<b>5 030 511.40</b>
<b>Comptes de liaison</b>		
<b>TOTAL II</b>		
<b>Provisions pour Risques</b>	110 943.21	150 011.81
<b>Provisions pour Charges</b>	1 540 461.13	1 765 443.29
<b>Fonds Dédiés</b>	40 231.92	8 798.78
<b>TOTAL III</b>	<b>1 691 636.26</b>	<b>1 924 253.88</b>
<b>Dettes</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	75 542.06	49 769.76
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	22 752.00	23 004.00
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	256 618.94	296 692.77
Dettes sociales et fiscales	1 386 882.09	1 500 460.47
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (5)	25 726.11	34 196.54
Produits constatés d'avance	242.46	238.42
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 767 763.66</b>	<b>1 904 361.96</b>
<b>Ecart de conversion (passif)</b>	<b>TOTAL V</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>8 381 756.69</b>	<b>8 859 127.24</b>
(1) Dont comptes 1201 : . . . et compte 1291 : . . . : résultats sous contrôle de tiers financeurs		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.		
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.		
(4) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	256 618.94	
(6) Dont fonds des majeurs protégés & tutelles aux prestations sociales		



## ANNEXE 8: BILAN FINANCIER

BIENS	2010	2011	2012	FINANCEMENTS	2010	2011	2012
<b>Biens stables</b>				<b>Financements stables</b>			
Immobilisations incorporelles nettes	2 426.86	15 719.65	15 163.30	Apports ou fonds associatifs	698 816.35	698 816.35	698 816.35
Immobilisations corporelles brutes				Réserves des plus values nettes (1)			
- Terrains	412 446.56	412 446.56	443 153.20	Excédents affectés à l'investissement	814 314.68	814 314.68	875 628.17
- Constructions	2 411 243.25	2 443 164.84	2 516 029.13	Subventions d'investissements	14 418.85	13 185.16	11 978.26
- Installations, matériels et outillages techn	128 535.08	164 090.33	224 243.87	Réserve de compensation des charges d'amortissement	304 078.87	519 454.75	651 765.30
- Autres immobilisations corporelles	1 833 397.30	2 009 764.60	2 126 219.39	Provisions pour renouvellement des immobilisations	112 692.97	102 406.87	91 047.84
				Provisions réglementées / plus-values nettes d'actifs	101 044.09	118 016.41	119 217.13
				Emprunts - dettes financières	68 137.84	49 769.76	75 542.06
Immobilisations en cours		3 318.83	4 186.00	Dépôts et cautionnements reçus			
Immobilisations financières	50 000.00	70 000.80	71 808.30	Amortissements des immobilisations			
				- Constructions	1 243 301.70	1 364 572.86	1 430 262.73
Amortissements comptables excédentaires différés				- Installations, matériels et outillages techn	46 984.41	68 925.03	93 069.45
				- Autres immobilisations corporelles	1 380 558.59	1 481 702.91	1 540 107.39
Charges à répartir				Autres (3)			
Autres	2 015.95	1 625.95	5 269.84	Comptes de liaison investissement			
Comptes de liaison investissement							
<b>TOTAL II</b>	<b>4 840 065.00</b>	<b>5 120 131.56</b>	<b>5 406 073.03</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>4 784 348.35</b>	<b>5 231 164.78</b>	<b>5 587 434.68</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)</b>	<b>55 716.65</b>			<b>FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)</b>		<b>111 033.22</b>	<b>181 361.65</b>
<b>Actifs stables d'exploitation</b>				<b>Financements stables d'exploitation</b>			
Report à nouveau déficitaire (4)	1 016 435.53	1 361 428.09	1 039 163.38	Excédent et provisions affectés à la couverture du	673 539.30	673 539.30	673 539.30
Résultat déficitaire (4)	235 681.55	412 558.56	514 580.20	Réserve de compensation des déficits	421 065.06	417 893.58	417 893.58
				Résultat excédentaire (4)	297 297.36	287 985.16	145 847.30
Droits acquis par les salariés non provisionnés (5)		-10 909.56	-10 909.56	<i>Report à nouveau excédentaire affecté à : (4)</i>			
				- réduction des charges d'exploitation	2 917 416.53	3 220 058.23	2 853 131.56
Autres				- financement mesures d'exploitation			
Comptes de liaison trésorerie (stable)				Provisions pour risques et charges	2 026 486.33	1 915 455.10	1 651 404.34
				Fonds Dédiés	32 445.17	8 798.78	40 231.92
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 252 117.08</b>	<b>1 763 077.09</b>	<b>1 542 834.02</b>	Autres			
<b>FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)</b>				Comptes de liaison trésorerie (stable)			
				<b>TOTAL III</b>	<b>6 368 249.75</b>	<b>6 523 730.15</b>	<b>5 782 048.00</b>
				<b>FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)</b>	<b>5 116 132.67</b>	<b>4 760 653.06</b>	<b>4 239 213.98</b>
<b>FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF</b>				<b>FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF</b>	<b>5 060 416.02</b>	<b>4 871 686.28</b>	<b>4 420 575.63</b>
<b>Valeurs d'exploitation</b>				<b>Dettes d'exploitation</b>			
Stocks	16 110.33	14 884.07	16 041.31	Avances reçues		23 004.00	22 752.00
Avances et acomptes versés	1 695.00	5 392.78	22 129.00	Fournisseurs d'exploitation	311 363.28	297 130.77	256 623.04
Organismes payeurs, usagers	518 641.28	835 540.21	785 674.39	Dettes sociales	890 260.10	956 711.38	1 009 431.43
Créances diverses d'exploitation	117 549.32	204 373.29	130 033.41	Dettes fiscales	116 978.07	131 445.88	135 213.44
Créances irrécouvrables en non-valeur (6)				Dettes diverses d'exploitation			
Charges constatées d'avance	8 279.44	11 571.09	13 619.60	Dépréciation des stocks et créances			
Dépenses pour congés payés (7)	31 337.00	72 082.00	73 674.00	Produits constatés d'avance		238.42	242.46
Autres				Ressources à reverser à l'aide sociale	213 545.02	409 777.19	238 018.67
Comptes de liaison exploitation				Fonds déposés par les résidents			
				Autres	32 658.78	36 252.16	26 079.39
<b>TOTAL VI</b>	<b>693 612.37</b>	<b>1 143 843.44</b>	<b>1 041 171.71</b>	Comptes de liaison exploitation			
<b>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)</b>							
<b>Liquidités</b>				<b>TOTAL V</b>	<b>1 564 805.25</b>	<b>1 854 559.80</b>	<b>1 688 360.43</b>
Valeurs mobilières de placement	1 963 724.71	2 459 207.74	2 545 503.18	<b>EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VI-V)</b>	<b>871 192.88</b>	<b>710 716.36</b>	<b>647 188.72</b>
Disponibilités	3 967 884.19	3 128 715.74	2 522 261.17	<b>Financements à court terme</b>			
Autres				Fournisseurs d'immobilisations			
Comptes de liaison trésorerie				Fonds des majeurs protégés			
				Concours bancaires courants			
<b>TOTAL VIII</b>	<b>5 931 608.90</b>	<b>5 587 923.48</b>	<b>5 067 764.35</b>	Ligne de trésorerie			
<b>TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)</b>	<b>5 931 608.90</b>	<b>5 582 402.64</b>	<b>5 067 764.35</b>	Intérêts courus non échus		5 520.84	
<b>TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)</b>	<b>12 717 403.35</b>	<b>13 614 975.57</b>	<b>13 057 843.11</b>	Autres			
				Comptes de liaison trésorerie			
				<b>TOTAL VII</b>		<b>5 520.84</b>	
				<b>TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)</b>			
				<b>TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)</b>	<b>12 717 403.35</b>	<b>13 614 975.57</b>	<b>13 057 843.11</b>

(1) Concerne les établissements publics : compte 1064

(2) Compte 1161

(3) Exemple : résultats non contrôlés ou non affectés par des tiers financeurs.

(4) Sous contrôle des financeurs.

(5) Compte 1163 : compte épargne-temps (CET), provisions pour départ à la retraite non provisionnés en application du 3° de l'article R. 314-45 du code de l'action sociale et des familles.

(6) Concerne les établissements publics

(7) Compte 1162, concerne les établissements privés.

## COMPTES DE RESULTAT D'UN ETABLISSEMENT OU SERVICE SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL

<b>C H A R G E S</b>	Exercice 2012	Exercice 2011
<b>Charges d'exploitation</b>		
<b>Achats de marchandise</b>		
variation de stock		
<b>Achats de matières premières et fournitures</b>		
variation de stock		
<b>Achats d'autres approvisionnements</b>	6 091.11	5 115.98
variation de stock	-1 157.24	1 226.26
<b>Achats non stockés de matières et fournitures</b>	533 978.92	488 026.30
<b>Services extérieurs et autres</b>	2 456 318.48	2 408 412.70
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>		
- sur rémunérations	487 904.95	481 483.16
- autres	31 293.87	62 971.64
<b>Charges de personnel</b>		
- salaires et traitements	5 207 406.93	5 106 062.29
- charges sociales	2 124 712.18	2 104 341.49
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>		
<i>Dotations aux amortissements :</i>		
- des immobilisations	319 439.50	301 298.97
- des charges d'exploitation à répartir		
<i>Dotations aux dépréciations et aux provisions :</i>		
- sur actif circulant		
- pour risques et charges d'exploitation	7 306.33	40 502.93
<b>Autres charges</b>	295 632.93	284 497.53
<b>TOTAL I</b>	<b>11 468 927.96</b>	<b>11 283 939.25</b>
<b>Charges financières</b>		
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions</b>		5 520.84
<b>Intérêts et charges assimilés</b>	15 028.21	11 822.92
<b>Différences négatives de change</b>		
<b>Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement</b>		849.93
<b>TOTAL II</b>	<b>15 028.21</b>	<b>18 193.69</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
<b>Sur opérations de gestion</b>		
Exercice courant	56 789.90	12 065.01
Exercices antérieurs		1 656.49
<b>Sur opérations en capital</b>	3 604.51	0.02
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions</b>		
- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- dotations aux provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	3 195.02	16 972.32
- dotations aux autres provisions réglementées		
<b>Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	42 600.00	
<b>Impôts sur les sociétés</b>	2103	1558
<b>TOTAL III</b>	<b>108 292.43</b>	<b>32 251.84</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>11 592 248.60</b>	<b>11 334 384.78</b>
<b>RESULTAT CREDITEUR = Excédent</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>11 592 248.60</b>	<b>11 334 384.78</b>

## COMPTE DE RESULTAT D'UN ETABLISSEMENT OU SERVICE SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL

<b>PRODUITS</b>	Exercice 2012	Exercice 2011
<b>Produits d'exploitation</b>		
<b>Ventes de marchandises</b>		
<b>Production vendue</b>		
- prestations de services	446 464.56	392 437.97
- divers	84 224.76	89 313.95
<b>Production stockée ou déstockage de production</b>		
<b>Production immobilisée</b>		
<b>Dotations et produits de tarification</b>	8 965 684.86	8 925 323.89
<b>Subventions d'exploitations et participations</b>	29 230.93	70 837.83
<b>Reprises sur amortissements et provisions</b>	168 491.66	181 654.79
<b>Transferts de charges</b>	1 422.50	
<b>Autres produits</b>	1 529 897.68	1 470 905.04
<b>TOTAL I</b>	<b>11 225 416.95</b>	<b>11 130 473.47</b>
<b>Produits financiers</b>		
<b>De participations et des immobilisations financières</b>	11 992.07	11 577.07
<b>Revenus des valeurs mobilière de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers</b>	71 600.94	78 928.64
<b>Reprises sur provisions</b>	5 520.84	
<b>Transferts de charges</b>		
<b>Différences positives de change</b>		
<b>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</b>		
<b>TOTAL II</b>	<b>89 113.85</b>	<b>90 505.71</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
<b>Sur opérations de gestion</b>	20 061.95	2 156.87
- exercices antérieurs		1 345.29
<b>Sur opérations en capital</b>	9 230.43	18 431.28
<b>Reprises sur provisions</b>		
- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du BFR		
- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- reprises sur provisions réglementées : des plus-values nettes d'actif	1 994.30	
- reprises sur autres provisions réglementées	11 359.03	33 071.76
<b>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs</b>	11 166.86	23 646.39
<b>Transferts de charges</b>		
<b>TOTAL III</b>	<b>53 812.57</b>	<b>78 651.59</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>11 368 343.37</b>	<b>11 299 630.77</b>
<b>RESULTAT DEBITEUR = Déficit</b>	<b>223 905.23</b>	<b>34 754.01</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>11 592 248.60</b>	<b>11 334 384.78</b>



<b>ANNEXE Association les ELFES</b>
-------------------------------------

<b>I - PRINCIPES COMPTABLES</b>
---------------------------------

Les comptes annuels de l'exercice 2012 ont été élaborés conformément aux règles comptables applicables en la matière (instruction M22 ; arrêté du 19 décembre 2008) dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

<b>II - METHODES D'EVALUATION</b>
-----------------------------------

Les comptes annuels de l'exercice clos, ont été élaborés et présentés conformément aux règles et aux principales méthodes suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Depuis 2007, les amortissements sont appliqués au prorata temporis afin d'être en adéquation avec les nouvelles réglementations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Concessions et Logiciel	1 à 3 ans
Constructions	10 à 30 ans
Agencements et aménagements des constructions sur sol propre	5 à 20 ans
Agencements et aménagements des constructions sur sol d'autrui	10 ans
Matériels et outillage industriels	5 à 10 ans
Installations générales, agencements, aménagements divers	5 à 10 ans
Matériel de Transport	1 à 5 ans
Matériel de Bureau et Informatique	3 à 5ans
Mobilier	1 à 10 ans
Matériel acquis avec la taxe d'apprentissage	1 an

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général 1999, règlement CRC 1999-03 et pour la première fois des règlements CRC 2002-10 et 2004-06.

L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 entraîne des changements de méthodes induits par une modification de réglementation.

Pour l'application de ces règlements, l'association a opté pour ne choisir ni la méthode prospective, ni rétrospective concernant :

- les constructions des différents établissements de l'Association, étant édifiées sur sol d'autrui ainsi que celles édifiées sur sol propre ont été laissées en l'état.

Les autres immobilisations n'ont été considérées, au regard de leur éventuelle décomposition, que celles dont le prix unitaire d'acquisition est supérieur à 100 000 €, et dont la valeur de leurs composants identifiables dépasserait le seuil significatif de 15 % de ce montant. Aussi, aucune immobilisation décomposable correspondant à ces critères n'a été identifiée.

### **III - RESULTATS ANTERIEURS SOUS TUTELLE**

Les déficits récupérables et les excédents remboursables du pénultième exercice sont inscrits au bilan en résultat provisoire de l'exercice N-1 pour le montant déterminé lors de l'arrêté des comptes administratif à fin 2011.

### **IV - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EFFECTUES A TITRE GRATUIT**

Il n'a pas été procédé à la valorisation des contributions bénévoles des membres de l'Association.

### **V - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

La mise en œuvre du principe de prudence implique la comptabilisation de provisions pour risques lorsqu'un litige est susceptible d'entraîner des charges ultérieures pour l'Association (procès prud'hommes, contentieux, etc.....).

### **VI - STOCKS**

Les stocks sont évalués suivant la méthode FIFO.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

### **VII - CREANCES ET DETTES**

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **VIII - RESERVE DE TRESORERIE**

Les dotations au fonds de roulement (ou fonds de trésorerie) sont comptabilisées en fonction des comptes administratifs approuvés par les Tutelles.

### **IX - DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS**

Sont affectées à ce compte les plus ou moins values sur cession ou sorties d'éléments de l'actif immobilisé (Instruction M22).

### **X - EMPRUNTS**

La comptabilisation des emprunts s'opère d'après les tableaux bancaires des intérêts et du capital.

Les intérêts courus et non échus ne sont pas comptabilisés au 31.12 pour un montant de :  $(351,23 * 1,10/3)$  128,78 euros car jugés non significatifs pour l'emprunt au LCL

<b>XI - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>
---

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, sont comptabilisés à leur coût d'entrée dans le patrimoine.

Par mesure de prudence, les plus values existantes à la date de clôture ne sont pas comptabilisés,

Placements : 2 545 503,18

Se décomposant en :

Banque	Titre	au 31/12/2011	au 31/12/2012
Crédit Lyonnais	SICAV	45 588.96	54 249.60
Crédit Coopératif	Titres	91.50	91.50
Crédit Lyonnais	FCP	168 657.38	167 760.96
Crédit Coopératif	FCP	40 000.00	40 000.00
Crédit Lyonnais	Titres	50 601.00	50 601.00
Crédit Coopératif	Titres		29 775.00
Crédit Lyonnais	Bons de caisse	221 531.52	221 531.52
Crédit Lyonnais	Compte à terme	1 024 832.47	1 047 521.09
Caisse d'Epargne	Bons de caisse	30 000.00	30 000.00
Caisse d'Epargne	Bons de caisse	15 000.00	15 000.00
Crédit Coopératif	CDN	154 000.00	154 000.00
Crédit Lyonnais	Capitalisation La Mondiale N°1	201 282.26	208 830.35
Crédit Lyonnais	Capitalisation La Mondiale N°2	201 282.26	208 830.35
Crédit Lyonnais	Capitalisation La Mondiale N°3	301 923.39	313 245.52
Intérêts courrus sur VMP et obligations		4 417.00	4 066.29
		2 459 207.74	2 545 503.18

Auquel nous pouvons ajouter un compte sur livret "B" souscrit auprès de la Caisse d'Epargne dont le solde était au 31 décembre 2011 pour 202 291,67€

Au 31 décembre 2012 pour 207 348,96€

<b>XII - CONGES PAYES</b>
---------------------------

En application des textes relatifs aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R.314-1 du code l'action sociale et des familles appliquant l'instruction budgétaire et comptable M22.

Cette nouvelle règle prévoit, que les établissements doivent comptabiliser directement en moins des fonds propres et enregistrer au compte 114 dès l'ouverture de l'exercice 2007.

Les variations des dettes pour congés à payer et autres droits acquis par les salariés sont comptabilisées au compte de résultat. La variation 2012 s'élève à 51 348 euros

<b>XIII – PRODUITS A RECEVOIR</b>
-----------------------------------

Produits à recevoir 8 676,18

<b>XIV - CHARGES et PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE</b>
--

Charges d'exploitation 13 619,60

Produits d'exploitation 242,46

<b>XV - PROVISIONS</b>
------------------------

Le traitement comptable des provisions a été effectué selon les dispositions contenues dans le règlement 99-01 du CRC du 16.02.1999.

Au 31.12.2012, il a été repris pour 411 922,13 euros de provisions constituées antérieurement, des provisions nouvelles ont été dotées pour 295 935,91 euros.

Tableau des provisions, des dépréciations, des fonds dédiés et des réserves de compensation		Montant au 31/12/2011	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31/12 exercice n
		(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)
<b>Réserves de compensation</b>		<b>937 348.33</b>	<b>132 310.55</b>	<b>0.00</b>	<b>1 069 658.88</b>
10686	Des déficits d'exploitation	417 893.58			417 893.58
10687	Des charges d'amortissement	519 454.75	132 310.55		651 765.30
<b>Provisions réglementées</b>		<b>304 386.59</b>	<b>3 195.02</b>	<b>13 353.33</b>	<b>294 228.28</b>
141	Destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement	83 963.31			83 963.31
142	Pour renouvellement des immobilisations	102 406.87		11 359.03	91 047.84
14861	Réserves des plus values nettes d'actif immobilisé	48 989.44	1 000.00	1 994.30	47 995.14
14862	Réserves des plus values nettes d'actif circulant	69 026.97	2 195.02		71 221.99
<b>Provisions pour risques et charges</b>		<b>1 915 455.10</b>	<b>117 830.34</b>	<b>381 881.10</b>	<b>1 651 404.34</b>
1511	Provisions pour litiges	12 500.00		12 500.00	0.00
1514	Provisions pour amendes et pénalités	26 568.60	11 533.00	38 101.60	0.00
1518	Autres provisions pour risques	110 943.21			110 943.21
153	Provisions pour pension et départ retraite	506 315.01	88 297.34	186 615.47	407 996.88
157	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	953 277.28	18 000.00	132 309.92	838 967.36
158	Autres provisions pour charges	305 851.00		12 354.11	293 496.89
<b>Dépréciations</b>		<b>5 520.84</b>	<b>0.00</b>	<b>5 520.84</b>	<b>0.00</b>
59	Dépréciation des comptes financiers	5 520.84		5 520.84	0.00
<b>Fonds dédiés</b>		<b>8 798.78</b>	<b>42 600.00</b>	<b>11 166.86</b>	<b>40 231.92</b>
194	Sur subventions de fonctionnement	8 798.78	42 600.00	11 166.86	40 231.92
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 171 509.64</b>	<b>295 935.91</b>	<b>411 922.13</b>	<b>3 055 523.42</b>

Une provision pour litige concerne des actions menées par 3 salariés au niveau des Prud'hommes. La somme demandée par ces salariés représente un maximum de 127 000 euros, le montant sur lequel nous pourrions être amenés à payer est inscrit au passif du bilan pour 12 500 euros au 31 décembre 2009.

A la clôture de ce nouvel exercice, la procédure est soldée.

Une provision pour "amende et pénalités" avait été constituée en 2009, nous avons réglés cette année une partie contrôle mené par l'Urssaf sur les allègements Fillon et sommes actuellement en attente de régularisation. Cette provision est soldée au 31 décembre 2012, l'Urssaf ayant annulé cette dette suite à notre recours lors du passage au niveau du TASS.

## XVI - ENGAGEMENTS EN MATIERES DE RETRAITES

Aucun engagement complémentaire en matière de pensions, de retraites ou autres n'a été pris par l'association vis à vis du personnel. De même aucune nouvelle provision comptable n'a été enregistrée à la clôture de l'exercice pour prendre en compte le coût éventuel des départs à la retraite.

Les bases de calcul pour chiffrer ses engagements sont les suivants :

- Tous les contrats de type CDI
- Age pour un départ à la retraite est chiffré à 62 ans
- L'évolution annuelle des salaires est prévue à 1%
- Le taux monétaire est sur une base de 3%
- Le taux de charges patronales moyen est à 55%
- La table de mortalité est INSEE T68 France métropolitaine.
- La table de Turn-over est la table moyenne.

Cependant les estimations faites au 31 décembre 2012 et calculées pour l'ensemble du personnel présent sont les suivantes :

A la date de départ de chaque salarié à compter du 1 janvier 2012 = 744 900€

## XVII - CHARGES A PAYER

Charges d'exploitation 25 135,63  
 Charges financières  
 Charges exceptionnelles

## XVIII - FRAIS D'ETABLISSEMENTS

Ces frais correspondent aux dépenses apportées par l'Association avant l'autorisation officielle d'ouverture des établissements. Ils sont en principe amortis sur une durée de 5 ans. A ce jour plus aucun frais sont en court.

## XIX – REPRISE DES RESULTATS DES ETABLISSEMENTS

Il en ressort les éléments suivants :

Le déficit comptable 2012 s'élève à **224 629,72€** contre un déficit administratif de 60 209,69€ lié à la reprise des résultats 2010 par les organismes de tutelles (résultat tutelle déficit 173 281,72€ car la variation des congés payés ne sont pas pris en compte + reprise 164 420,03€).

établissement	Dépenses	Recettes	Résultat avec variation CP (A)	Variation des congés payés	Résultat Tutelle	Résultat 2010 accepté par Tutelle pour reprise en 2012 (B)	Résultat de l'exercice (A - B)
SIEGE	296 821.61	296 821.61	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Foyer de jour	264 989.44	282 400.91	17 411.47	2 988.00	20 399.47	2 798.60	20 210.07 EXCEDENT
IME Robert DEBRE	3 488 076.78	3 429 958.10	-58 118.68	23 712.00	-34 406.68	69 128.00	11 009.32 EXCEDENT
IME Les ELFES	1 410 226.52	1 361 946.78	-48 279.74	1 411.00	-46 868.74		-48 279.74 DEFICIT
Foyer du Colombier	1 244 600.18	1 299 977.20	55 377.02	18 225.00	73 602.02	240 061.23	295 438.25 EXCEDENT
Foyer Gilbert LELORD	773 630.76	571 428.90	-202 201.86	8 783.00	-193 418.86	-144 827.67	-347 029.53 DEFICIT
SAVIS	392 052.81	376 495.98	-15 556.83	-2 463.00	-18 019.83	18 284.73	2 727.90 EXCEDENT
Foyer Michele Beuzelin	1 248 224.58	1 240 592.70	-7 631.88	-5 123.00	-12 754.88	48 103.14	40 471.26 EXCEDENT
E.S.A.T les Vallées	1 051 182.41	1 060 957.11	9 774.70	3 815.00	13 589.70		9 774.70 EXCEDENT
Production les Vallées	1 312 165.11	1 329 822.89	17 657.78		17 657.78	0.00	17 657.78 EXCEDENT
Atelier	49 701.41	11 737.87	-37 963.54		-37 963.54	0.00	-37 963.54 DEFICIT
Association	60 576.99	106 203.32	45 626.33		45 626.33	0.00	45 626.33 EXCEDENT
	11 592 248.60	11 368 343.37	<b>-223 905.23</b>	51 348.00	-172 557.23	233 548.03	9 642.80

<b>XX - AUTRES INFORMATIONS COMPTABLES</b>
--

Le compte "autres débiteurs" comprend une créance sur les organismes financeurs de l'ESAT relatif au passage en 1983 des prix de journées en dotation globale, dont le paiement a été fixé à la date de leur fermeture pour 36 094,76 €

<b>XXI - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE</b>
---

**DETAIL DES INVESTISSEMENTS LES PLUS IMPORTANTS**

N° Ets	Site	Motif
01	Siège	Enseigne sur plexi glace
02	SA d'ESAT	Accès consultation des situations comptables et budgétaires à distance, Aménagement et mobilier pour une cuisine, Abri extérieur, Véhicule,
10	IME Robert Debré	Accès consultation des situations comptables et budgétaires à distance, Aménagement et mobilier pour la grande cuisine, Cloisons lavabos de l'internat, rideau amovible pour réfectoire, Baie de brassage et câblage informatique, Fontaines réfrigérées, Ordinateurs portables, mobilier divers. Matériel acquis avec la taxe d'apprentissage.
20	IME Les Elfes	Accès consultation des situations comptables et budgétaires à distance, Travaux , Cloisons, sols et fenêtres, Enseigne sur plexi glace, Tapis antisalissure, Ordinateurs et PC portables, Destructeur de document
30	Résidence du Colombier	Accès consultation des situations comptables et budgétaires à distance Matériels et mobilier pour l'aménagement de la Résidence, Ordinateur, PC portable et imprimante, photocopieur, mobilier divers.
35	Foyer Gilbert Lelord	Accès consultation des situations comptables et budgétaires à distance, Aspirateur
40	SAVIS	Accès consultation des situations comptables et budgétaires à distance, Travaux de mise en état du local avant déménagement, Serveur informatique + PC portable
50	Foyer Michèle Beuzelin	Accès consultation des situations comptables et budgétaires à distance, Enseigne sur plexi glace, Téléviseur, Chaîne Hifi, Serveur informatique + PC portable, mobilier divers.
60	ESAT les Vallées	Accès consultation des situations comptables et budgétaires à distance, Aménagement terrasse et aire de jeux, Aménagements extérieurs, Réaménagement intérieur, Remplacement VMC, Chariot de service à plateaux, Alarme
70	BAPC de l'ESAT	Accès consultation des situations comptables et budgétaires à distance, Matériels divers pour espaces verts,



<b>XXII – D.I.F</b>
---------------------

Le solde du DIF au 31/12/2012 par établissement est détaillé comme suit :

Ets	Heures	Coût
Siège	338	8 270
Foyer de jour	401	5 170
IME Robert Debré	5 252	81 083
IME les Elfes	1 553	23 736
Foyer du Colombier	993	14 395
Foyer Gilbert Lelord	810	10 298
SAVIS	770	13 979
Foyer Michèle Beuzelin	1 908	27 311
ESAT	1 778	24 000
Total	<b>13 803</b>	<b>208 243</b>

### **PRINCIPES DE CONSOLIDATION**

Pour tous les établissements dépendant juridiquement de l'Association, les comptes sont repris intégralement à partir de la comptabilité autonome de chaque établissement.

Les principes d'élimination sont les suivantes :

#### AU BILAN

Elimination des comptes de liaison inter-établissements.

#### AU COMPTE DE RESULTAT

Elimination des Frais de Siège (charge dans les établissements, produits au siège).

## 2012 AG

établissement	Dépenses	Recettes	Résultat avec variation CP (A)	Variation des congés payés (B)	Résultat Tutelle (C)	Résultat 2010 accepté par Tutelle pour reprise en 2012 (D)	Résultat de l'exercice (A - D) = E	Résultat de l'exercice sans Variation CP (tutelle) (E-B)
SIEGE	296 821.61	296 821.61	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
Foyer de Jour	264 989.44	282 400.91	17 411.47	2 988.00	20 399.47	2 798.60	20 210.07 EXCEDENT	23 198.07 EXCEDENT
IME Robert DEBRE	3 488 076.78	3 429 958.10	-58 118.68	23 712.00	-34 406.68	69 128.00	11 009.32 EXCEDENT	34 721.32 EXCEDENT
IME Les ELFES	1 410 226.52	1 361 946.78	-48 279.74	1 411.00	-46 868.74		-48 279.74 DEFICIT	-46 868.74 DEFICIT
Foyer du Colombier	1 244 600.18	1 299 977.20	55 377.02	18 225.00	73 602.02	240 061.23	295 438.25 EXCEDENT	313 663.25 EXCEDENT
Foyer Gilbert Lelord	773 630.76	571 428.90	-202 201.86	8 783.00	-193 418.86	-144 827.67	-347 029.53 DEFICIT	-338 246.53 DEFICIT
SAVIS	392 052.81	376 495.98	-15 556.83	-2 463.00	-18 019.83	18 284.73	2 727.90 EXCEDENT	264.90 EXCEDENT
Foyer Michèle Beuzelin	1 248 224.58	1 240 592.70	-7 631.88	-5 123.00	-12 754.88	48 103.14	40 471.26 EXCEDENT	35 348.26 EXCEDENT
E.S.A.T les Vallées	1 051 182.41	1 060 957.11	9 774.70	3 815.00	13 589.70		9 774.70 EXCEDENT	13 589.70 EXCEDENT
Production les Vallées	1 312 165.11	1 329 822.89	17 657.78		17 657.78		17 657.78 EXCEDENT	17 657.78 EXCEDENT
Atelier	49 701.41	11 737.87	-37 963.54		-37 963.54		-37 963.54 DEFICIT	-37 963.54 DEFICIT
Association	60 576.99	106 203.32	45 626.33		45 626.33		45 626.33 EXCEDENT	45 626.33 EXCEDENT
	<b>11 592 248.60</b>	<b>11 368 343.37</b>	<b>-223 905.23</b>	<b>51 348.00</b>	<b>-172 557.23</b>	<b>233 548.03</b>	<b>9 642.80 EXCEDENT</b>	<b>60 990.80 EXCEDENT</b>
CPOM	4 898 303.30	4 791 904.88	-106 398.42	25 123.00	-81 275.42	69 128.00	-37 270.42 DEFICIT	-12 147.42 DEFICIT
Foyer Hébergement	2 018 230.94	1 871 406.10	-146 824.84	27 008.00	-119 816.84	95 233.56	-51 591.28 DEFICIT	-24 583.28 DEFICIT
Cumul CG37	<b>3 923 497.77</b>	<b>3 770 895.69</b>	<b>-152 602.08</b>	<b>22 410.00</b>	<b>-130 192.08</b>	<b>164 420.03</b>	<b>11 817.95 EXCEDENT</b>	<b>34 227.95 EXCEDENT</b>